

Basse-Terre, mercredi 30 mai 2018

DOSSIER DE PRESSE

2^e PLÉNIÈRE DU CONSEIL RÉGIONAL

Compte Administratif 2017 / Budget Supplémentaire 2018

La séance plénière de ce mercredi 30 mai 2018 est consacrée principalement à l'examen du compte administratif 2017 et du budget supplémentaire 2018.

Sur le résultat de clôture de l'exercice 2017

Le résultat d'exécution au 31 décembre 2017, et après reprise des résultats antérieurs, est arrêté à la somme de 4 911 280,81 €.

Le résultat disponible de la section de fonctionnement à affecter s'établit à 54,9 M€, pris en compte à l'occasion du vote du budget supplémentaire, sachant qu'il y aura lieu de couvrir prioritairement le financement de la section d'investissement à hauteur de 50,08 M€, conformément au tableau ci-après :

LIBELLE	RÉSULTAT CLÔTURE 31/12/16 AVANT AFFECTATION	DE AU	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT EN 2017	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2017	RÉSULTAT D'EXÉCUTION AU 31/12/2017
INVESTISSEMENT	- 4 528 561,51 €		////////////////////	- 45 555 419,64 €	- 50 083 981,15 €
FONCTIONNEMENT	+ 29 345 220,93 €		4 258 561,51 €	+30 178 602,54 €	+54 995 261,96 €
TOTAL	+ 24 816 659,42 €		////////////////////	- 15 376 817,10 €	+ 4 911 280,81 €

UNE SITUATION FINANCIÈRE SAINE AU 31 DÉCEMBRE 2017, UNE RÉGION QUI RETROUVE SES PLEINES CAPACITÉS FINANCIÈRES.

En effet, l'épargne brute au 31 décembre 2017, s'établit à un peu moins de 77 M€ en 2017 contre 65 M€ en 2016, et 51,4 M€ en 2015 ; on peut dire que la région retrouve une excellente capacité d'autofinancement ce qui lui a permis de couvrir une partie de ses dépenses d'investissements sans recourir à l'emprunt.

Le ratio de capacité de désendettement de la Région Guadeloupe est au 31 décembre 2017 de 3,7 ans contre 4,8 années fin 2016 et 6,3 ans fin 2015.

S'agissant du budget supplémentaire

Ce budget supplémentaire proposé pour l'exercice 2018 traduit la première marche de la trajectoire d'investissement de la collectivité régionale pour soutenir financièrement le programme pluriannuel d'investissement (PPI) qu'elle a présenté aux élus lors de l'assemblée plénière du 29 mars 2018.

Avec ces crédits supplémentaires, la région Guadeloupe concrétise la montée en puissance de ses investissements afin de répondre aux besoins du territoire, et conformément aux orientations de ses différents schémas stratégiques et aux nouvelles compétences qu'elle exerce.

Ce budget supplémentaire est donc marqué par des crédits d'investissement en nette progression par rapport au budget supplémentaire 2017 (+ 20,5 M€), soutenu par l'emprunt auquel la région fait appel après deux années sans recours à celui-ci, conformément à sa stratégie de désendettement et de reconstitution de ses marges de manœuvre.

LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2018, EN MOUVEMENTS BUDGÉTAIRES

Le budget supplémentaire 2018 s'élève, toutes sections confondues, à un peu plus de 187 M€, répartis comme suit :

LIBELLE	DÉLIBÉRATION EN COURS (BS 2018 avec RAR 2017)	
	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'INVESTISSEMENT	135 556 446,51 €	135 556 446,51 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT	51 600 110,28 €	51 600 110,28 €
TOTAL DU BUDGET	187 156 556,79 €	187 156 556,79 €

IL VIENDRA CONFORTER NOTAMMENT LES ACTIONS SUIVANTES :

- Le projet de reconstruction du lycée Gerty Archimède devient opérationnel et les premières études sont lancées.
- En parallèle de ces opérations lourdes, la Collectivité régionale met en œuvre son programme d'entretien des bâtiments des lycées et de leurs gros équipements ;

- Le redéploiement de l'hippodrome Saint-Jacques à Anse-Bertrand se déroule selon l'échéancier prévu, la fin de l'année 2018 voyant la fin de la tranche 1 et le lancement de la tranche 2 des travaux.
- Au CREPS, les travaux de réfection de la piste d'athlétisme et la construction de la nouvelle salle d'escrime sont lancés.
- La mise en œuvre des opérations d'investissement en infrastructures d'alimentation en eau Potable (AEP) engagées en 2018 conformément au plan d'actions prioritaires validé lors de la CTAP du 1er février 2018.
- Sur le programme de désenclavement numérique, 1 600 000 € de crédits en investissement sont destinés à assurer les paiements liés au démarrage du raccordement en fibre optique des îles du sud par la pose du câble sous-marin.
- La Région finalise le projet du cyclotron dont la mise en service est prévue courant juin 2018, en prenant en charge les derniers investissements nécessaires (1,66 million d'euros), à sa mise en service.
- Le financement des actions économiques est renforcé au travers de ce budget supplémentaire pour un peu plus de 10 M€, tandis que le secteur agricole et rural se voit octroyer une rallonge supplémentaire de 1,2 M€.
- Un peu plus de 73 M€ toutes sections confondues sont alloués à la formation professionnelle, l'éducation, la culture et le sport.

Discours du Président de Région à la page suivante

PLÉNIÈRE DU CONSEIL RÉGIONAL DE LA GUADELOUPE

Mercredi 30 mai 2018
Hôtel de Région - Basse-Terre

DISCOURS DU PRÉSIDENT DE RÉGION, ARY CHALUS

Mesdames, Messieurs les conseillers régionaux
Mesdames, Messieurs les membres du conseil régional des jeunes Mesdames, Messieurs les membres du CESR
Mesdames, Messieurs les membres du CCEE
Mesdames, Messieurs les représentants des chambres consulaires
Mesdames, Messieurs, chers invités, chers élus,

Cher(e) s ami(e) s,

Mes chers compatriotes,

Les difficultés que rencontre notre pays nous obligent à un discours responsable non pas à la démagogie, à la posture ou à la surenchère.

En matière de politique publique, tout ce qui n'est pas fait de manière cohérente et concertée entre les acteurs résulte fatalement de l'éparpillement, de l'agitation politique, des plus stériles et est donc inutile.

En ce qui me concerne je me souviens parfaitement de mes propos du 18 décembre 2015 à l'occasion de mon discours d'investiture, un discours d'ouverture où j'appelais à tous, à travailler sur les grandes problématiques qui touchent la Guadeloupe.

Cette volonté, je l'ai traduite, tout d'abord avec l'opération région à domicile où je rencontre chaque maire et ce peu importe sa casquette politique dans l'intérêt de la commune et donc de la population.

Il convient de rappeler que lors des rencontres avec les exécutifs des différentes communes, c'est d'un commun accord qu'il a été décidé de formaliser un nouveau cadre d'intervention de la collectivité régionale, plus conforme aux capacités financières effectives de celles-ci et répondant à l'expression de leurs besoins.

Notre volonté de faire ensemble s'est aussi traduite :

Par les différentes rencontres avec la Présidente du Département pour conduire une politique efficace pour la Guadeloupe.

Par les échanges avec les présidents d'EPCI pour un développement cohérent et harmonieux de leur bassin et ce dans le respect de la volonté exprimée par les communes.

Mais aussi par la mise en œuvre pleine et effective de la CTAP sur les grands sujets qui touchent notre pays pour une action unifiée, respectueuse de chacun et concertée.

Nous œuvrons pour une efficacité optimale de l'action publique.

Mais de temps en temps, un sentiment de surenchère, une communication boulimique et malheureuse a pu être observée.

Que cela soit bien clair: La région Guadeloupe ne s'inscrit contre quiconque et certainement pas dans une surenchère!

Notre rôle est d'accompagner toutes les collectivités, tous les Guadeloupéens !

Mais cela doit s'inscrire dans une stratégie **soutenable** et à portée régionale.

Pour la Guadeloupe, nous devons mutualiser nos intelligences, nos idées, nos moyens mais pas n'importe comment!

Les difficultés qui nous frappent actuellement appellent une certaine responsabilité, une cohérence dans les discours et dans les actions dans l'intérêt des populations et ne doivent pas être des vecteurs d'instrumentalisation.

Notre séance plénière, en ce mercredi 30 mai 2018, sera consacrée principalement à l'examen du compte administratif 2017 et du budget supplémentaire 2018 de la collectivité régionale.

Au 31 décembre 2017, notre région a retrouvé ses pleines capacités financières.

En effet, l'épargne brute au 31 décembre 2017, s'établit à près de **77 M€** en 2017 contre 65 M€ en 2016, et 51,4 M€ en 2015.

Notre région a retrouvé une excellente capacité d'autofinancement !

Cela nous a permis de couvrir, en 2016 et en 2017, nos dépenses d'investissements sans recourir à l'emprunt.

Le ratio de capacité de désendettement de la Région Guadeloupe est ainsi au 31 décembre 2017 de **3,7 ans** contre 4,8 années fin 2016 et 6,3 ans fin 2015.

Mais ces ratios ne peuvent nullement constituer une fin en soi!

Face aux attentes des Guadeloupéens, ils doivent nous permettre d'envisager, avec sérénité, la mise en œuvre d'une politique publique volontariste au service du développement.

C'est sur cette base que nous avons bâti notre Plan Pluriannuel d'Investissements.

Et c'est ce que concrétise, pour cette année 2018 le budget supplémentaire qui vous est proposé.

Il entend soutenir financièrement le programme pluriannuel d'investissement (PPI) que nous avons présenté lors de l'assemblée plénière du 29 mars 2018.

Ce budget supplémentaire est marqué par des crédits d'investissement en nette progression par rapport au budget supplémentaire de 2017 (+ 20,5 M€), soutenu par l'emprunt auquel la région fait appel après deux années sans recours à celui-ci.

Pour 2018, au total, ce sera donc un peu plus de 285 M€, hors mouvement d'ordre qui seront dédiés aux investissements.

La région Guadeloupe concrétise ainsi la montée en puissance de ses crédits d'investissements.

Rappelons encore, que cela vient s'ajouter au 253M€ d'investissements que nous avons exécuté en 2016 et en 2017.

De 2018 à 2020, notre PPI prévoit 720 Millions. Au total, pour cette mandature, en ce qui concerne uniquement nos dépenses d'investissements, c'est plus de 950 M€ que nous mettrons en œuvre au bénéfice de l'économie de notre Guadeloupe.

À cela, il faut ajouter nos dépenses de fonctionnement qui, outre les salaires de nos agents et nos frais généraux, concernent notamment :

- notre soutien à la formation professionnelle, plus de 55 M€,
- notre contribution aux actions culturelles et sportives pour près de 13 M€ annuels,
- notre contribution au transport ...

Ainsi, chaque année, ce sont plus de 150 M€ de dépenses de fonctionnement qui sont de véritables ressources injectées dans l'activité, grâce à l'action de la région au service de la formation professionnelle, de la mobilité et de l'épanouissement des Guadeloupéens.

Il est à noter que nous avons veillé à ce que nos investissements s'accompagnent d'un effet levier optimal.

Malgré les changements qui jalonnent la vie des collectivités locales, celles-ci doivent maintenir la qualité des services, la disponibilité et le dévouement envers les Guadeloupéens.

Cela est, je le répète indispensable!

C'est ensemble qu'il nous faut aborder ces changements grâce à de nouvelles méthodes et à de nouvelles habitudes fondées sur une culture du compromis, du dialogue et surtout, de la responsabilité.

Cette approche est la nôtre, car on ne peut réussir l'avenir sans une vision collective.

Notre majorité a fait le choix de la concertation mais la concertation n'est pas une marque de faiblesse ou d'absence de leadership.

Elle tire son essence du changement de méthode que nous avons voulu pour la Guadeloupe ou le « Je » doit être remplacé par le « nous ».

Nous avons une vision du développement du territoire, c'est une vision fondée sur une volonté: construire sereinement la Guadeloupe, en réaffirmant le nouveau modèle, socle de notre Projet politique, qui érige la croissance verte et la croissance bleue en tant que piliers de notre développement économique.

L'agriculture au cœur de la croissance verte inscrite dans notre stratégie. La pêche et la biodiversité au cœur de la croissance bleue.

La concrétisation des grands projets structurants dont on parle depuis trop longtemps et qui participeront à rééquilibrer notre archipel; sans oublier le tourisme, le sport, la santé, la culture qui participent à l'épanouissement de notre population.

Nous irons jusqu'au bout de ce programme et nous avancerons toujours en concertation.

Il nous appartient de bien mesurer notre responsabilité au regard de nos concitoyens.

Ceux-là mêmes qui nous observent, qui se tournent vers nous et attendent de notre part des réponses claires, sûres et rapides.

Il nous faut simplifier les démarches, améliorer très sensiblement les délais d'instruction, innover dès que nécessaire pour améliorer l'efficacité de nos actions et leurs impacts.

Cela a été le sens de la réunion que j'ai tenu hier avec le DRFIP, le Payeur régional.

Structurer notre administration pour régler définitivement le problème des délais de paiements.

En tant que chef de file du développement économique, la Région s'engage à redoubler d'efforts afin de s'assurer des retombées des grands projets structurants en termes d'emplois durables et de développement.

En tant que chef de file de la formation professionnelle, nous voulons dynamiser et rationaliser notre politique de formation en nous inscrivant dans une démarche de "mutualisation" des structures qui concourent à une politique qui devra être résolument adaptée au territoire et servir l'ambition de favoriser l'emploi des femmes et des hommes de Guadeloupe.

Structurer, rationaliser et bâtir !

Notre Région se doit d'être stratège. Cela a été notre slogan ; c'est aujourd'hui notre réalité !

Une collectivité régionale qui rationalise l'utilisation des fonds publics en poursuivant un objectif d'efficience, dans un contexte budgétaire contraint.

Une Région stratège impliquée et réactive face aux difficultés qui affectent les Guadeloupéens : que ce soient des catastrophes naturelles ou accidentelles, tel que l'incendie du CHU.

Mes chers amis permettez-moi pour conclure de vous demander de lever les yeux au-delà des difficultés d'aujourd'hui, pour converger ensemble vers le même intérêt : celui de construire sereinement la Guadeloupe

Nous défendons cette idée d'une Guadeloupe, récipient de toutes nos bonnes volontés, de toutes nos énergies.

Je vous remercie pour votre attention.